

Le courrier du Pays Boulageois

La lettre d'information de la Communauté de Communes du Pays Boulageois
N° 3 • Novembre 2009



ÉDITO

La Communauté de Communes du Pays Boulageois n'en finit pas d'œuvrer pour le bien-être de la population

et le développement économique du territoire. Ainsi, de nouveaux acteurs industriels comme Altima se sont laissés séduire par notre localisation et viennent asseoir l'attractivité de la région. À ce titre, et face aux besoins grandissants des habitants, la CCPB regarde vers l'avenir. La population a connu un essor démographique de 19 % cette dernière décennie. La création de structures dédiées à la petite enfance (un accueil multiservice à Boulay et une microcrèche à Piblange) débutera donc dès 2010 afin que tous bénéficient de ces nouveaux services pour la rentrée scolaire 2011. L'année prochaine sera l'année de nombreux changements, notamment en raison de la suppression de la taxe professionnelle (principal financement de la CCPB) et de la réforme territoriale qui l'accompagne. Mais nous resterons vigilants pour que le Pays Boulageois n'en soit pas affaibli. Bonne fin d'année à tous et meilleurs vœux.

**André Boucher,
président de la Communauté de Communes du Pays Boulageois.**
andre.boucher@wanadoo.fr



Le courrier du Pays Boulageois / N° 3. Directeur de la publication : André Boucher. Comité de rédaction : Gérard Fischer, Laurent Danner. Conception éditoriale et graphique, rédaction : TEMA | presse 03 87 69 18 01. Imprimeur : Léon Louis. Photos : Philippe Gisselbrecht. Dépôt légal : novembre 2009. ISSN : en cours. Tirage : 5 800 exemplaires.

Événement

Bénévoles au grand cœur

Nouveau responsable, locaux refaits à neuf... Le lancement de la campagne 2009-2010 des Restos du cœur, prévu le 2 décembre prochain, promet une activité bénéfique sur tous les plans.

Mercredi 2 décembre, l'équipe des Restos du cœur démarrera officiellement la campagne de distribution 2009-2010 pour 17 semaines consécutives. L'heure est à l'effervescence pour le responsable actuel et son successeur. Hébergés depuis 1996 dans la Maison des œuvres caritatives (qui abrite quatre associations locales), les Restos du cœur, un peu à l'étroit, doivent en plus s'adapter à l'afflux grandissant de bénéficiaires. L'association est donc heureuse de débuter sa campagne 2009-2010 dans de nouveaux espaces. Avec un investissement de 438 393 euros destiné à réaliser l'extension du bâtiment, la Communauté de Communes a permis d'améliorer les conditions de fonctionnement de l'association pour les bénéficiaires comme pour les bénévoles. Le lieu comporte désormais une spacieuse salle d'accueil, des bureaux ont été installés dans la partie nouvelle du bâtiment ainsi que des locaux pour le stockage et la logistique de distribution.



Norbert Jenczak accompagné de son successeur, Alain George.

ges. Car si, « *aujourd'hui, on a plus le droit ni d'avoir faim, ni d'avoir froid* », il est aussi essentiel d'être à l'écoute. « *Nous ne sommes pas là seulement pour la distribution* », assurent les deux hommes. Des conversations se nouent, des liens se tissent et l'activité des Restos du cœur est complémentaire des actions menées sur Boulay, notamment par la Croix-Rouge, la Fraternité Saint-Vincent-de-Paul et le Secours catholique.

Générosité du cœur

Pour pouvoir assurer les distributions, le centre reçoit des collectes amassées au niveau national et bénéficie également d'un large soutien local. « *Cela nous permet de prolonger la campagne parfois jusqu'à quatre semaines supplémentaires* », souligne Norbert Jenczak. Mais rien ne serait possible sans la contribution active des quinze bénévoles, dont certains sont présents sur le terrain plusieurs jours par semaine. Une implication qui ne demande qu'à être soutenue. En effet, les Restos du cœur ouvrent leurs portes à toutes les bonnes volontés. Seul critère d'intégration à l'équipe : la générosité du cœur.



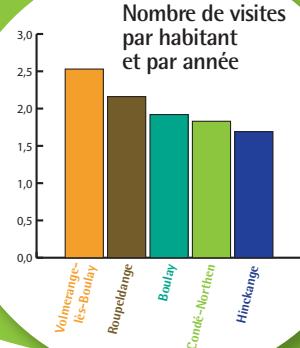
Restos du cœur de Boulay :
8 rue du Général-Newinger,
57220 Boulay
Tél. 06 87 39 15 00

ZOOM SUR...

La déchetterie a la cote !

Depuis le début de l'année, la déchetterie connaît une recrudescence significative de sa fréquentation. Le nombre de visites est de l'ordre de 19 651 en 2009, soit une progression de 21,20 % par rapport à 2008 ! Parmi les communes les plus assidues, on retrouve Volmerange-lès-Boulay, Roupeldange et des 15 dernières communes qui représentent à elles seules 15,6 % des passages sur le site. De plus, la multiplication de catégories de matériaux collectés offre une large gamme de commodités aux utilisateurs. En effet, depuis le 1^{er} avril dernier, il est possible d'y déposer le bois ainsi que les déchets d'équipements électroniques et électriques ou D3E (depuis janvier dernier, 27 334 tonnes de D3E ont été récoltées). Pour continuer sur cette belle lancée, consultez toutes les informations relatives aux heures d'ouverture de la déchetterie en page 4.

À noter: la collecte du plâtre sera effective dès le mois de novembre.



VIE DE LA CCPB

Améliorer la qualité du tri

La sonnette d'alarme est tirée

Ces dernières années, médias et services publics encouragent la population à la pratique du tri sélectif. Si le message semble être entendu de tous, l'appliquer au quotidien s'avère beaucoup moins évident, notamment à Boulay.

La Communauté de Communes du Pays Boulageois (CCPB) n'est pas si mauvaise élève en ce qui concerne la pratique du tri sélectif. Il subsiste cependant quelques comportements problématiques qui pénalisent la CCPB tout entière. La mise en place du tri sélectif, à l'échelle collective et surtout individuelle, reste un geste simple, mais fondamental. Si les enjeux environnementaux ne constituent pas une raison suffisante pour éveiller toutes les consciences, rappelons que le tri est aussi un excellent moyen de maîtriser les coûts de traitement des déchets, et par là même, le prix de la redevance des ordures ménagères.

La responsabilité individuelle au service de la collectivité

Une famille un minimum sensible au tri atteint en moyenne 17 % de valorisation de ses déchets. La CCPB, malgré les efforts fournis par beaucoup de ses habitants et une bonne moyenne quantitative, connaît quelques problèmes quant à la qualité des produits recyclés. Ce constat risque à terme de coûter très cher à la communauté et donc d'être ressenti au niveau individuel. En effet, tout déchet non trié et valorisé engendre une augmentation des taxes prélevées par l'État (du prix de l'enfouissement à la fameuse taxe générale sur les activités polluantes ou TGAP). Si la partie rurale de la CCPB s'est familiarisée avec ce geste citoyen, les zones plus urbaines semblent quelque peu ignorer la démarche. Certes, certaines résidences sont victimes d'une mauvaise signalisation des zones de collecte : la CCPB a donc pris contact avec

les propriétaires afin de remédier à ce problème et créé des espaces spécifiques dotés d'affiches explicatives pour améliorer les pratiques. Cependant, n'oublions pas que la volonté individuelle reste le meilleur facteur de réussite et ce, dans l'intérêt de tous.



La chasse aux idées fausses

De nombreuses personnes sont persuadées que mettre un maximum de déchets dans le sac de tri est une bonne action. C'est faux ! Cette idée peut même entraver la valorisation de la collecte. Le Sydeme (Syndicat mixte de transport et de traitement des déchets ménagers de Moselle-Est) se livre en effet à des contrôles drastiques sur le contenu des

collectes. Ces inspections, ou études de caractérisation, consistent à prélever des échantillonnages de façon aléatoire. Les camions qui contiennent même un faible pourcentage de matières non recyclables partent directement en site d'enfouissement et leur contenu n'est pas recyclé. Pour ces raisons, lorsqu'un doute persiste sur la destination d'un déchet, il est préférable de le jeter dans la poubelle habituelle et d'éviter ainsi de contaminer la collecte entière de produits recyclables.

Les commerçants et artisans également concernés

Bien que les pratiques courantes ne reflètent pas toujours cette réalité, chaque artisan ou commerçant est responsable de ses déchets. La redevance allouée aux entreprises est cependant beaucoup plus délicate à évaluer. Elle dépend de plusieurs facteurs et se calcule au cas par cas. Sont pris en compte : la nature et la dimension de l'activité, mais aussi la taille de l'entreprise. Certaines activités n'étant pas pratiquées sur le site même de l'entreprise, il est parfois difficile d'évaluer la quantité de déchets générée. La collecte des déchets est pourtant l'affaire de tous, il s'agit simplement d'adopter de bons réflexes. Toute la CCPB, ses habitants et ses entreprises y gagneront.

**À performance constante, le prix des ordures ménagères va mécaniquement augmenter.
Pour pallier cette hausse, tout le monde doit faire des efforts supplémentaires.**





La Poste innove à Boulay

Une plateforme de distribution du courrier a vu le jour le 17 août dernier, rue du Général-de-Rascas, à Boulay. Doté de nouveaux processus industriels et d'équipements perfectionnés, ce centre de 650 m² dédié à la distribution permet d'optimiser le traitement du courrier, d'accroître la qualité de service à destination de la clientèle et d'améliorer les conditions de travail des employés. Ces nouveaux locaux s'inscrivent à la fois dans une perspective d'industrialisation du courrier et dans le cadre du plan de relance du gouvernement. Mais ce bâtiment répond aussi aux exigences de demain, une pompe à chaleur utilisant la géothermie permettra de chauffer l'espace tout en restant respectueux de l'environnement. Avec plus de 31 000 lettres et 700 colis distribués dans 72 communes, les 52 agents du Centre Courrier de Boulay s'emploient à acheminer 92 % des courriers du jour au lendemain et 96 % des colis dans les deux jours ouvrés, quelle qu'en soit la destination.

Une requête ?

La Poste a mis en place le 3631. Cette assistance téléphonique gratuite permet de répondre aux questions et réclamations de ses clients.

Ce service consommateur est ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 19 h et de 8 h 30 à 13 h le samedi.

ÉCONOMIE



Altima Une localisation stratégique

Spécialiste du terrassement, du transport et de l'industrie, la société maiziéroise Altima ajoute de nouvelles cordes à son arc avec le rachat de l'entreprise boulageoise de travaux de voirie et réseaux, Vialor.

I y a 10 ans, les prémisses de ce qui allait constituer un acteur clé des travaux publics du Grand Est prenaient forme. C'était le 15 avril 1999. Une décennie plus tard, jour pour jour, Altima rachète Vialor, à Boulay. Altima, dont le siège est basé à Maizières-lès-Metz, a su s'imposer à l'échelle régionale et nationale dans le terrassement, l'industrie et le transport. S'implanter à Boulay représente aujourd'hui un véritable intérêt géographique pour l'entreprise. « Grâce à cette nouvelle antenne, nous assurons notre présence sur un axe stratégique, souligne Pascal Seguy, Président-Directeur Général de la société (notre photo). Au-delà des services de voiries et réseaux divers (VRD), le site de Boulay constitue également un espace appréciable pour assurer les réparations et l'entretien de notre parc d'engins. » La politique de proximité de la société maiziéroise semble avoir conquis les élus locaux, comme l'apprécie Jean-Noël Frenois, Directeur Général : « Nous avons constaté qu'un climat de confiance s'était rapidement installé avec la Communauté de Communes. Nous sommes heureux de ce rapport privilégié. »

Dimension humaine

Le savoir-faire et la qualification de ses employés ont contribué à la réussite d'Altima et sont aujourd'hui un véritable gage de qualité. Dans cette optique, il était important pour l'entreprise de conserver les 21 salariés de Vialor. Neuf postes supplémentaires ont même été créés pour étoffer les effectifs d'Altima à Boulay, dont la conduite des travaux est assurée par Jean-Philippe Loizon. À la tête de 180 employés et d'un chiffre d'affaires de 27 millions d'euros, Pascal Seguy reste confiant quant au développement et à la pérennité de la société. Malgré quelques conséquences liées à la panique induite par la crise en 2008, l'entreprise se porte bien.

Des bases solides

La fusion de la maison mère Altima, société de location sans conducteur portée par Pascal Seguy, et l'expérience de Jean-Noël Frenois, à l'époque professionnel du terrassement dans le sud de la France, ont permis d'acquérir rapidement la confiance de clients conséquents, tels la Sita et ses sites d'enfouissements techniques. En 2004, l'entreprise s'ouvre au monde de l'industrie via le rachat de Garzotto, société implantée depuis 40 ans dans le domaine des carrières. C'est dans cette perspective qu'a été imaginé le

Un site revalorisé

Voisine d'une zone d'habitation en développement, Altima doit entreprendre des travaux de ravalement de façade. « Nous voulons des bâtiments harmonieux, précise Pascal Seguy. Contrairement à nos habitudes, nous avons fait appel à un architecte, Patrick Vincent, afin d'intégrer au mieux le site dans son environnement. » La pose d'un bardage classique mais esthétique sur la structure existante est prévue pour la fin du mois de novembre.

rachat de Vialor, dont la santé financière laissait présager un avenir incertain. « Notre développement est basé sur le rachat ou la reprise d'entreprises, tout en restant dans une perspective locale, explique le PDG d'Altima. Jusqu'à présent, nous devions sous-traiter les travaux de VRD. Avec l'acquisition de Vialor mais surtout, le savoir-faire et les qualités des hommes qui la constituent, nous sommes aujourd'hui à même de proposer un service exhaustif à nos clients. » De belles perspectives d'avenir s'offrent à cette entreprise régionale. Les deux dirigeants en ont la conviction : « Tant que nous trouverons des compagnons passionnés par les travaux de terrassement et de canalisation, des régleurs et des maçons, nous avancerons. »





Bruno Guiller, Joëlle Dran, Franca Gaspard et Jean-Louis Ghitti.

TOUS À L'EAU !

Pour les adultes, le Cercle nautique de Boulay propose des cours hebdomadaires d'aqua-fitness ainsi que des entraînements de perfectionnement et d'endurance en natation. Les activités sont ouvertes aux enfants âgés d'au moins six ans avec comme prérequis une certaine aisance en milieu aquatique. À l'issue des entraînements de perfectionnement et d'endurance, les meilleurs nageurs sont amenés à participer aux championnats mosellans et lorrains. L'année 2009/2010 est déjà entamée, mais il est possible de contacter le club pour obtenir des informations pour l'année prochaine.

Contact: 03 87 35 7421
ou 06 31 61 1305

Rencontre avec...

Joëlle Dran, présidente du Cercle Nautique de Boulay

Elle n'est pas adepte des bassins, pourtant Joëlle Dran préside depuis 2001 le Cercle Nautique de Boulay. Son moteur ? Une belle histoire de cœur et de famille portée aussi par une équipe motivée.

Quelles motivations vous poussent à tant d'investissement ?

Joëlle Dran : Et dire que je ne pratique même pas la natation ! En revanche, ma sœur et mes frères étaient tous de très bons nageurs, à l'époque où mon père, Gérard Torlotting, était président du Cercle. Lorsque je me suis présentée pour reprendre la présidence du club en 2001, il n'y avait pas beaucoup de volontaires pour assumer cette fonction plutôt accaparante. Mais entre ce club et moi, il y a une histoire de cœur... Même mes enfants sont passés par là. Nous sommes plusieurs à ne pas pratiquer l'activité, pourtant tout le monde donne énormément de son temps et de sa personne pour que les adhérents puissent profiter pleinement de leur sport. Heureusement, je suis secondée par ma trésorière Franca Gaspard et ma secrétaire Corinne Louis qui font un travail remarquable. Il n'y a qu'un

seul maître-nageur, Bruno, qui dispense à lui seul les cours d'aqua-fitness pour adultes et les entraînements de perfectionnement plutôt fréquentés par des jeunes et quelques adultes.

Combien de bénévoles s'investissent dans le CN Boulay ?

J. D. : Le comité est composé de six personnes et huit assesseurs. Depuis trois ans, le club de Falck pratique ses activités en collaboration avec le Cercle de Boulay. Quatre personnes les représentent donc au sein de nos réunions avec, pour certains, d'autres activités professionnelles en parallèle. Nous devons gérer environ 150 licenciés ! Pour ma part, je travaille à la cuisine de l'hôpital de Boulay. Dès que j'ai du temps libre, je file à la piscine et le soir, chez moi, il m'arrive parfois de rester jusqu'à une heure du matin pour remplir des tâches administratives... Mais on sait pourquoi on le fait !

Structures communautaires Horaires d'ouverture

PISCINE : COMPLEXE SPORTIF ISABELLE-WENDLING À BOULAY

03 87 79 17 97

Mercredi

Ouverture tout public de 14 h 30 à 18 h 15

Jeudi

Créneau seniors de 10 h 35 à 11 h 45

Vendredi

Créneau familles de 16 h 30 à 20 h 30

Samedi

Ouverture tout public de 14 h 30 à 17 h 30

Dimanche

Créneau nageurs de 8 h à 9 h.

Ouverture tout public de 9 h à 12 h 00

Tarifs : gratuit pour les moins de 5 ans, 1 euro pour les plus de 5 ans et 2 euros pour les adultes

DÉCHETTERIE

Les lundis et mardis :

Ouverture de 14 h à 18 h

Les mercredis et vendredis :

Ouverture de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Le samedi :

Ouverture de 9 h 30 à 12 h 30

et de 13 h 30 à 18 h. **Le dimanche :**

Ouverture de 10 h à 12 h

Fermerture hebdomadaire le jeudi.

MAISON CARITATIVE

8 rue du Général-Newinger à Boulay

Secours catholique :

Permanence les mardis de 14 h à 15 h

Croix-Rouge française :

Permanence les mercredis de 17 h à 18 h

Fraternité Saint-Vincent-de-Paul :

Permanence les samedis de 9 h 30 à 11 h

Les Restos du cœur :

Inscription sur les listes les 4, 11, 18 et 25 novembre de 14 h à 16 h

BIBLIOTHÈQUE

03 87 79 31 89

1 rue Robert-Schuman, au centre culturel André-Malraux

Mardi

Ouverture tout public de 16 h à 18 h

Mercredi

Ouverture aux enfants de 10 h à 12 h

Ouverture tout public de 14 h à 18 h

Jeudi

Ouverture aux adultes de 17 h à 18 h

Vendredi

Ouverture tout public de 16 h à 18 h

Samedi

Ouverture aux adultes de 10 h à 12 h

SIÈGE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS BOULAGEOIS

03 87 79 52 90

2 A avenue du Général-de-Gaulle

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30